AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL N°151

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE

page

2



Sommaire



Sommaire

	Le Mot du Président	3
	Billet d'humeur	4
	Cotisation 2010	5
	Cotisation 2011	5
E	Nouvelles du Quartier Général 7 ^{ème} Brigade – 2 ^{ème} Chasseurs à Pied.	6
	Journée de la Défense à Marche-en-Famenne	7
	Compte-rendu des journées de la Marine	8
	Te Deum du 21 juillet	9
	Compte-rendu de la cérémonie du 3 août à Charleroi	9
	Dimanche 29 août à Pont-Brulé et Eppegem	10
	Cérémonie du souvenir à Vonêche	11
	L'ANCAP et les journées du patrimoine du 11 et 12 septembre	13
	Autres cérémonies où l'ANCAP était présente	13
	Prestation de l'Harmonie pour le dernier trimestre 2010	14
	Fastes de la Fraternelle des 3, 6, 9 et 12 ^{ème} Chasseurs à Pied de Tournai	15
	Activités programmées pour 2011	16
	Nouvelle(s) du musée des Chasseurs à Pied	16
	Souvenir du 3 ^{ème} Chasseurs à Pied en 1914	19
	Don pour le Musée	20
	Souvenirs d'un « Jagers te Voet »	20
	Les Chasseurs à Pied à différentes époques et en images	21
	L'ANCAP y était représentée	23
	Humour	24
	Dernière minute Flash	24



1. Mot du Président.

Chers Membres,

Le 14 Juillet dernier, j'ai eu un entretien avec Monsieur l'Échevin MASSIN Éric au cours duquel ce dernier m'a chargé de réétudier le projet « Pôle pour la Mémoire ».

Pour ce faire, et ce avec l'Équipe du Musée des Chasseurs à Pied, nous avons pris contact avec le CLAP; les Fraternelles des Chasseurs à Pied; les Cercles des Réservistes; l'Harmonie des Chasseurs à Pied et les unités d'Actives ayant en charge le Patrimoine des Chasseurs à Pied afin d'établir un avant-projet du développement du « Pôle pour la Mémoire ». C'est cet avant-projet que j'irai soumettre, avec le Major e.r. DUPUIS Christian, à Monsieur l'Échevin MASSIN le 27 Octobre prochain.

L'année 2010 s'achève et pour 2011 beaucoup de changement se profilent.

CHASSEUR UN JOUR – CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

2. Billet d'humeur.

UNE MISSION ... UN CHEF ... DES MOYENS ...

Lors de notre formation de sous-lieutenant à l'Ecole d'Infanterie (il y a bien longtemps !), notre instructeur de tactique nous enseignait qu'une opération avait des chances de réussir si elle réunissait trois conditions : être exprimée en une mission claire, être commandée par un seul chef compétent et responsable et disposer des moyens adéquats pour s'assurer une supériorité sur l'ennemi.

Parfois, notre professeur d'histoire nous imposait un travail visant à démontrer qu'historiquement, tel chef militaire avait gagné ou perdu une bataille s'il avait bien ou mal appliqué le slogan.

Me rappelant tous ces souvenirs, il m'arrive de me dire qu'une solution intelligente pourrait être trouvée à notre mic-mac institutionnel national.

LA MISSION: la mission de l'Etat n'est-elle pas de veiller à ce que chaque citoyen puisse y exercer ses droits et ses devoirs civiques dans le respect de sa liberté et de celles des autres?

C'est plus ou moins écrit clairement dans la constitution ... mais on constate pas mal d'écarts dans l'application sur le terrain et beaucoup mettent les priorités ailleurs. **UN CHEF**: là, nous atteignons le sommet du surréalisme : nous avons six gouvernements et un paquet d'institutions qui s'attribuent des pouvoirs en dépit souvent d'un minimum de coordination.

DES MOYENS: pendant que certains dépensent leur énergie sur le structurel auquel la plupart des citoyens ne comprend rien, d'autre tirent des plans sur la comète pour espérer un « équilibre budgétaire fragile en 2015, voire en 2025 ».

Le Roi, qui est un homme cultivé, a déjà épuisé une panoplie de termes pour tenter de clarifier ce qui pourrait l'être : démineur, informateur, préformateur, formateur, ... rien n'a réussi.

Pour le prochain, je suggère une idée : envoyer un des gars en « ...EUR » à l'école de sous-lieutenant et lui faire copier cent fois : « une Mission, un Chef, des Moyens ».

Le râleur.

3. COTISATION 2010

Nous voilà dans les derniers mois de 2010 et malheureusement il nous reste toujours quelques retardataires qui ne sont pas en règle de cotisation pour cette année. Ceux-ci trouveront dans la présente revue une petite lettre de rappel. Nous les remercions de bien vouloir s'acquitter rapidement de ce petit oubli

La cotisation pour l'année 2010 est maintenue à 10 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention : "Cotisation 2010"

4. COTISATION 2011

La cotisation pour l'année 2011 est maintenue à 10 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP z pas d'inscrire sur votre virement la mention : "Cotisation 2011"

5. Nouvelles du Quartier Général 7^{ème} Brigade – 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Chers amis des Chasseurs à pied,

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux d'entre vous qui étaient présents aux cérémonies à « Pont brulé » le 29 Août 10.

Merci à tout le personnel militaire présent ce jour à la mémoire du Caporal Léon Trésignies. Un merci tout particulier au personnel du 3 Chasseurs – Camp Marche venu nous renforcer pour l'occasion.

Je ne doute pas que l'année prochaine, et ce malgré les incertitudes qui pèsent encore sur l'avenir des traditions du 2 Chasseur à pied, nous serons à nouveau tous réunis pour nous remémorer l'acte courageux de Léon Trésignies.

Je tiens aussi à souligner que ces cérémonies furent rehaussées cette année par la présence de Chasseurs à pied en uniforme de 1914. Qu'ils soient ici encore une fois sincèrement remerciés.

Je voudrais aussi souligner et me réjouir avec vous de l'enthousiasme des responsables « patriotiques » de la commune de Bierghes dans l'organisation de cérémonies du souvenir. Soyons par conséquent nombreux à les soutenir par notre présence lors des manifestations du mois de Novembre.

Les grands congés derrière nous, je vous avoue que le rythme du Quartier Général 7 Brigade-2 Chasseurs à pied a très rapidement repris ses droits.

Exercices de préparation pour les différents détachements se préparant à un déploiement au Liban et en Afghanistan, journées d'étude de la future unité Quartier Général léger, journées d'étude de la Composante Terre, planification de l'année 2011, challenge sportif Brigade et finalement, la préparation de notre exercice « contre-insurgent » sur ordinateur en France à l'Ecole d'Etat-major de Compiègne du 11 au 15 Octobre 10.

Comme déjà abordé dans de précédentes interventions, la transformation de notre Défense entame maintenant sa dernière ligne droite.

Cet exercice en France constituera la dernière activité d'entrainement organisée par l'Etatmajor de la 7 Brigade au profit de ses bataillons.

Une page se tourne...

Les mois de Novembre et Décembre seront quant à eux, principalement consacrés comme vous vous en doutez, au déménagement et la mise sur pied du nouveau Quartier Général de Brigade légère. Tout un programme...

La dissolution de la 7 Brigade devrait par ailleurs être officialisée par une cérémonie à Marche-en-Famenne le 14 Décembre 10.

Les premiers militaires « Para-Commando » ont d'ailleurs déjà rejoint le Quartier Général de la 7 Brigade et ce, dès début juillet. Octobre verra encore l'arrivée de quelques renforts avant une arrivée plus importante en Décembre 10.

Notre nouvelle unité existera alors finalement officiellement le 03 Janvier 11.

Pour fixer les idées, une bonne centaine de chasseurs actuels continueront à former l'ossature de cette nouvelle unité et resteront présents à Marche-en-Famenne. Ce souci de « stabilité » était par ailleurs un de nos objectifs.

Ainsi va la vie. L'histoire des Chasseurs à pied regorge de déménagements et de bouleversements... Ici encore je suis persuadé que nous relèverons le défi.

La dissolution de notre unité et la sauvegarde de notre patrimoine fera l'objet, vous vous en doutez, de notre plus grande attention.

Malheureusement à l'écriture de ces lignes, je ne puis toujours pas vous apprendre officiellement quelle sera l'unité détentrice des traditions du 2 Chasseurs à pied et de son drapeau.

Quoiqu'il en soit, je me permets cependant de vous faire part d'un « ordre d'avertissement » militaire : le Quartier Général 7 Brigade-2 Chasseurs à pied devrait prendre congé officiellement de son drapeau le 09 Décembre 10 en soirée à Charleroi dans la caserne Trésignies.

Merci de déjà mettre une « petite croix » à cette date dans vos agendas.

Dans ce cadre, je ne peux que me réjouir avec vous du projet du « pôle de la mémoire » à Charleroi. Il s'agit là sans aucun doute d'une merveilleuse garantie de sauvegarde de nos valeurs et de nos traditions. Mais il s'agit aussi et surtout de la survie de notre musée et de « notre » caserne à laquelle nous tenons tant. Je ne peux donc que vous inciter tous à vous ranger derrière cette initiative, ce projet rassembleur et à le soutenir de toutes vos forces.

Dans ce cas certainement, l'union fera notre force!

Je voudrais terminer cette brève intervention en remerciant sincèrement tous les bénévoles ayant fait des journées du patrimoine, un réel succès.

Merci pour leur temps, leur dévouement, leurs connaissances et leur bonne humeur. A vous revoir très bientôt,

« Trésignies, nous te suivons »,

Herbert OLEFS Lieutenant-colonel BEM Chef de Corps

6. Journée de la Défense à Marche-en-Famenne.



Ce 26 juin, au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, dans le cadre de la journée de la défense, l'ANCAP a été invité à présenter son exposition itinérante.

Cette exposition a été préparée et exécutée par l'habituelle « Équipe Expo », nos amis des Chasseurs de Jumet ainsi que par le Président de l'ANCAP.

En quelque sorte, cette Expo, nous a servi de répétition générale en vue des journées de la Marine qui se déroulaient, quasiment dans la foulée, à Zeebrugge.

7. Compte-rendu des journées de la Marine

Depuis de nombreuses années, l'ANCAP participe aux journées portes ouvertes de la Marine à Zeebrugge.

Ma première mission était d'aller chercher Roger BALTI à DWORP. De là nous nous sommes rendus à REBECQ pour "charger" Ghislain SAUSSEZ, qui presta son service militaire à la Force Navale...et qui apprécie beaucoup les Chasseurs à Pied. D'ailleurs, il a proposé d'organiser à REBECQ (où vécut TRESIGNIES) une exposition ANCAP-2Ch; une occasion intéressante de nous faire connaître.

Arrivés à la base navale, nous fûmes rejoints dans un premier temps par le camion de MARCHE-EN-FAMENNE qui amenait le matériel nécessaire à notre présence ; puis, par Henri COWEZ (grand maître chargé de l'organisation), Serge DANNAU, (spécialiste de la préparation de notre stand) et Gilbert BLONDEL.



En déballant les "coffres», nous eûmes une déception : il manquait tous les documents écrits et photographiques. Mais, grâce à la débrouillardise de Serge et de Joseph VANDENBOSCHE (entre autres), nous réalisâmes une présentation très honorable de notre stand.

Nous étions logés très confortablement à la caserne de BRUGES-SAINT-PIERRE (à quelque 20 kilomètres de notre "lieu de travail").

Le temps maussade du samedi n'encourageait pas les visiteurs ; aussi, cette journée est à oublier, à part la prestation de l'Harmonie des Chasseurs à Pied de Charleroi qui s'arrêta devant notre stand et joua notamment la marche du 2Ch. Il y eut aussi le BBQ qui bénéficia d'une accalmie météorologique.



Il convient d'ajouter que le samedi et le dimanche nous avons bénéficié du renfort de Jacques BARET et d'Ernest , deux membres de la Société historique du 2^{ème} Chasseurs à Pied 14-18 de JUMET). Avec leurs uniformes de Chasseurs à Pied de 1914 ils nous attirèrent pas mal de monde.

Le soir de la dernière journée d'exposition, Henri COWEZ organisa un débriefing au cours duquel chacun eut l'occasion de s'exprimer ; ce qui fut positif puisque tous ont "**rempilé**" pour la prochaine édition.

8. Te Deum du 21 Juillet

Comme chaque année, à l'invitation du Doyen de Charleroi, une délégation de notre Amicale était présente à cette célébration qui se déroule dans le magnifique cadre de l'Eglise Saint Christophe.

Comme depuis la célébration de 2007, un feuillet déposé sur les sièges réservés aux participants nous y attendait. Outre les différents chants liturgiques, le Te Deum et la Prière pour le Roi, le fascicule reprenait notre Hymne National.

Hymne, qui en fin de cérémonie, fut non seulement entonné par la chorale, mais également par une assistance consciente de la situation critique dans laquelle certains de nos politiciens placent notre Pays.

9. Compte-rendu de la cérémonie du 03 août à Charleroi

Voici l'article paru dans le journal « Vers l'Avenir » relatant cette cérémonie.

CHARLEROI

Les Chasseurs à Pied se rappellent le 3 août 1914

Le cortège patriotique a rendu hommage aux Chasseurs, au monument du parc Astrid et dans la cour de la caserne Trésignies.

Pour remplir son rôle de passeuse de mémoire, l'Amicale des Chasseurs à Pied a rendu hommage aux Chasseurs morts pendant la guerre 14-18.



Chaque année, une manifestation patriotique surprend les riverains des boulevards de Charleroi. Ce 3 août 2010, précédée par la fanfare des musiciens du «2 Chas », une délégation formée de membres de l'Amicale des Chasseurs à pied de Charleroi a pris le départ de la caserne Trésignies. Elle était entourée de Madame la Consule générale d'Italie, de personnalités politiques locales, de représentants d'associations patriotiques, d'officiers de l'armée, de policiers de hauts grades et d'amis, anciens Chasseurs ardennais, Commandos, Légionnaires.

Tout ce petit monde a fleuri le monument érigé au parc Astrid.

Un monument sur lequel on lit:

«D'ici sont partis, le 3 août 1914, les 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied, régiments de Charleroi.

1566 des leurs sont morts pour la Belgique ».

Les Chasseurs partaient défendre la citadelle de Liège, attaquée par les Allemands, dès le 5 août 1914 .

• P.R.

10. Dimanche 29 Août à Pont-Brûlé et Eppegem.

Prévisions météo peu favorables pour cette journée du souvenir. Mais il faut croire que l'un(e) ou l'autre des participant(e)s avait porté des œufs à Sainte Claire puisqu'avant de tomber, la pluie a bien voulu attendre que nous soyons bien installé au restaurant pour le banquet de clôture de cette journée.

C'est à Pont-Brûlé, dans une église bien remplie que la célébration eucharistique en hommage aux victimes de la guerre et plus particulièrement en souvenir de l'acte héroïque du Caporal Léon Trésignies s'est déroulée. Soulignons la présence de nombreux drapeaux belges appartenant aux différentes associations patriotiques ainsi que la participation musicale par la fanfare locale. A l'issue de l'office religieux, la tombe du caporal Trésignies fut fleurie par Aimée Trésignies, sa petite-fille, ainsi que par les



lautorités militaires et communales.

Au monument le long du canal, à l'endroit où il ya 96 ans Léon Trésignies perdit la vie, un détachement d'honneur du QG 7ème Bde – 2Ch encadrant le drapeau du 2ème Chasseurs à Pied, était présent pour rendre les honneurs. Précédant le traditionnel dépôt de fleurs, deux discours furent prononcés ; l'un en Néerlandais par la Bourgmestre de Grimbergen, l'autre en Néerlandais et en Français par le Lieutenant-Colonel BEM OLEF, Chef de Corps.

La cérémonie à Pont-Brûlé étant terminée, les autorités communales nous convièrent à prendre le verre de l'amitié avant que nous ne prenions la route pour rejoindre le cimetière d'Eppegem où de nombreux Chasseurs à Pied des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Régiments sont enterrés. Le Détachement d'Honneur de l'unité et son drapeau prirent place autour du monument qui rappelle le sacrifice de tous ceux qui luttèrent ici pour la sauvegarde de nos libertés et de notre pays.

Après un discours bilingue des autorités communales, les Associations patriotiques ainsi que les autorités présentes fleurirent le monument.

C'est ensuite en cortège que l'on repris la route vers le centre du village où nous partagèrent ensemble le verre de l'amitié.

Enfin, pour les inscrits au banquet nous avons rejoint le restaurant où un succulent repas nous fut servi. Repas que nous avons partagé avec les membres de l'Association patriotique d'Eppegem.



11. Cérémonie du souvenir à Vonêche.

C'est par une journée que l'on peut qualifier « d'estivale » que toutes les cérémonies se sont déroulées comme annoncées dans le Cor de Chasse précédent.

Après un premier arrêt au Quartier Lieutenant THOLOME à BARONVILLE (Quartier appelé à disparaître en avril 2011) pour rappelé la mémoire du Lieutenant Louis Tholomé et fleurir son monument ; le cortège de voitures pris la direction de Vonêche.

Une première halte au cimetière de la localité y était prévue pour le traditionnel dépôt de fleurs aux monuments. De là, le cortège continua sa route vers le centre du village afin de fleurir les deux monuments avant de rejoindre l'église où une messe du souvenir fut célébrée.

A l'issue de l'office, nous avons repris la route vers le maquis du camp du Bourlet pour un hommage aux maguisards qui y perdirent la vie suite à une attaque allemande.



Après cette ultime cérémonie, nous avons rejoint le restaurant « Li Pachi » à Pondrome pour, en toute convivialité, prendre le verre de l'amitié et, pour les inscrits, participer à l'excellent banquet que notre ami et membre de l'ANCAP, Robert HENROTTE, nous avait concocté. En somme, une journée bien réussie et des plus conviviales.

Vous m'excuserez de relater d'une manière aussi peu détaillée cette journée du souvenir, mais je vous en donne la raison.



Je voudrais vous faire partager toute l'émotion ressentie par chacun d'entre-nous lors de l'allocution prononcée à Baronville par la petite-nièce de Louis Tholomé. Cette allocution, vous pouvez la chanter si vous connaissez la mélodie d'une chanson de Georges Brassens ; « Elle est à toi cette chanson, toi l'Auvergnat qui sans façon ... »

Blanche : Blanche POCHET, surnommée Blanchette, dont les parents résistants hébergèrent de nombreux résistants, dont le Lieutenant THOLOME et qui est toujours avec beaucoup de verdeur de l'âme et du cœur la cheville ouvrière de ces cérémonies.

12. L'ANCAP et les journées du patrimoine les 11 et 12 septembre.

Le thème des Journées du patrimoine 2010 était axé sur les métiers du patrimoine.



Dans ce cadre, le Musée avait opté pour une présentation de travail de recherches par un historien/archéologue. Notre ami Laurent Verschueren a aimablement collaboré à notre projet. Récemment diplômé il nous a présenté un résumé de son travail sur l'étude de la forteresse de Charleroi.

Le samedi 46 visiteurs se sont présentés au Musée afin d'assister aux deux exposés programmés. Le dimanche matin 60 personnes ont visité le Musée sans ce montrer intéressé par la conférence, qui de toute façon n'avait put avoir lieu ; par contre l'aprèsmidi, vers 15 heures, heure prévue dans les programmes pour la conférence, 22 visiteurs sont venus assister à l'exposé. Signalons la présence du chef de corps et de son épouse à cet ultime exposé. Nous les en remercions, car par cette présence, ils montrent l'intérêt qu'ils portent au Musée.

Quelques visiteurs plus « généralistes (6) sont également venus nous visiter. Une fois de plus, l'accessibilité des deux blindés de la cour a fait la joie des jeunes visiteurs. Les deux journées cumulées nous apportent un total de 134 visites.

Le Conservateur et son équipe

13. Autres cérémonies où l'ANCAP était présente.

L'ANCAP a également participé à différentes cérémonies se déroulant à Charleroi et sa région.

Elle était représentée par notre ami Jacques HENRIET, ancien RSM de l'unité. Nous nous trouvions donc:

- au Rognia à Courcelles le 18 août,
- à la commémoration de la libération de Charleroi le 03 septembre,
- aux cérémonies à Jumet le 04 septembre,
- à Ransart, « au Diarbois » le 10 septembre.

Quant à notre Porte-Drapeau, Jacques BARET, il nous représentait le 01 Août à Nieuwport aux cérémonies du Roi Albert.

14. Prestations de l'Harmonie pour le dernier trimestre 2010.

- Mercredi 03 Novembre :

Relais Sacré à Charleroi (départ de la caserne Trésignies à 09 heures 30)

- Jeudi 11 Novembre :

Armistice à Charleroi (Départ en car de la caserne à 8 heures 20 vers l'Eglise de Charleroi Nord – Messe à 09 heures – Retour vers la caserne par le trajet habituel des monuments – fin de mission vers 12 heures 30)

Samedi 20 Novembre :

Banquet de la Sainte Cécile.

Rendez-vous pour 12 heures 30 au restaurant « Le Petit Versailles » à Gosselies. Membres et amis sont les bienvenus. La participation est fixée à 40,00 Euros. Le paiement fait office de réservation au compte N° 363-0653888-51

- Dimanche 12 Décembre :

Concert à la Salle Ruche Verrière.

De 17 heures à 18 heures 30 Concert donné à la Salle Ruche Verrière à Lodelinsart.

Samedi 15 Janvier 2011 :

Concert de Nouvel-An:

Au Centre Culturel à Binche, Concert de 20 heures à 21 heures 30.

15. Fastes de la Fraternelle des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied à TOURNAI.

Le vendredi 8 octobre se dérouleront dans le Quartier Général Rucquoy à Tournai les Fastes de la Fraternelle.



Cette journée sera un hommage rendu aux « P ' Tits Chasseurs » qui sont tombés au Champ d'honneur lors des deux conflits mondiaux.

La cérémonie se déroulera selon l'horaire suivant :

- → A 10.30 heures : accueil des participants dans le Quartier Général Baron Ruquoy et suivi par la célébration d'une messe du souvenir.
- → A 11 heures : sur la pleine de parade devant le monument le « P ' Tit Chasseur » cérémonie d'hommage, discours et dépôts de fleurs aux monuments sur la cour d'honneur, ainsi qu'à la plaque commémorant le sacrifice des Français qui furent fusillés.
- → Vers 12 heures nous nous retrouverons dans la salle de réception du quartier où le verre de l'amitié et l'apéritif sera servis.
- → Vers 13 heures, pour les inscrits, repas de Corps servi dans la salle à manger du quartier.

MENU

Vins et eau seront servis à table
« Saumon cru aux herbes sauvages»
« Crème d'asperges »
« Fílet d'autruche à la « chimacienne »
« Gâteau des P'Tits Chasseurs - Café »
« Boissons: Vin Blanc - Rouge, eauplate - pétillante »

Participation:

- -15,- euros pour les membres en ordre de cotisation qui ont participé à la prise d'arme avec leur partenaire.
- 20,- euros pour les non membres.

Pour celles et ceux qui désirent participer au banquet, il est demandé de versé sur le compte

000-0780674-18

de la Fraternelle des 3, 6, 9 et 12^{ème} Chasseurs à Pied de Tournai pour le 30 septembre au plus tard. Le paiement faisant office de participation

16. Activités programmées pour 2011.

Présentation des voeux ANCAP: le 14 Janvier 2011 à 18:00hr. Commémoration Olivier GOSSEYE à Flénu: le 31 Janvier 2011 Assemblée Générale ANCAP suivit du Banquet au Spiroudôme de Charleroi : le 23 Avril 2011

17. Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.

Le Browning 6,35.



Les plus observateurs des visiteurs du Musée auront certainement remarqué la présence dans une vitrine de cette ADM (Arme de Destruction Massive) qu'est le Browning 6,35. Que fait cet engin dans un Musée à vocation militaire, penseriez-vous. Lorsque nous avons reçu ce pistolet, avec d'autres armes; don d'un membre de l'ANCAP que nous remercions à nouveau remercié. C'est par ce don que nous nous somme remémoré sa présence dans l'inventaire des armes en usage à la Force terrestre (si, si).

Enfin pour être plus précis, c'est son successeur, le Baby, qui est repris dans cet annuaire ou figure une quantité formidable de matériel des plus divers ; du télex au moteur de dinghy, en passant par les lunettes d'observation d'Artillerie, et bien entendu, objet de toutes les attention de votre serviteur : les armes.

Si certaines sont présentes dans nos armureries depuis 75 ans (le GP par exemple), d'autres n'auront connut qu'un passage éphémère, telles ces carabines .22 semi-auto d'origine Ouest- Allemande qui furent utilisées comme sous calibrés dans les CVRT. Bref, ceci est autre histoire.

Revenons sur l'histoire de notre petit pistolet Browning objet de ces quelques lignes. La plus-part d'entre vous ont déjà entendu parler de John Moses Browning, surnommé « li maisse » (le maitre) par les ouvriers de la FN, et l'influence majeure qu'il exerça sur la prospérité de notre Fabrique Nationale. Cet inventeur fécond fut approché aux Etats-Unis par un représentant de la Fn Mr Berg. Celui-ci était à la recherche de nouveaux produits susceptibles d'être mis en fabrication par la FN. Tandis que notre mormon, lui recherchait un fabricant qui accepterait la production des modèles refusés par les géants de l'armurerie américaine.

La première collaboration entre Browning et la FN aboutit à la production du FN 1900, un succès planétaire, faut-il le rappeler. Enfin un pistolet automatique qui fonctionne sans soucis de manière satisfaisante, souvenons nous que nous sommes à la fin du 19éme siècle

Si finalement peu d'armées, dont la notre, adopte cette arme, elle connut un énorme succès comme arme de police (il y a une vingtaine d'année, le FN 1900 était toujours utilisé par la police rurale Finlandaise) et surtout comme arme de défense personnelle (heureux temps).

Après la mise en fabrication d'une autre arme de poing plus puissante (le modèle 1903), avec des succès mitigés, Mr Browning ressortit de ses cartons un petit pistolet de poche qui utilisait comme munition une autre de ces inventions la .25 ACP, autrement dit la 6,35 mm Browning. La demande d'une arme de défense de petit calibre pouvant être portée de façon discrète et permanente, dans une poche de gilet ou un sac de dame, était bien présente.

Une fois de plus ce modèle particulièrement plat et compact s'avère d'un fonctionnement remarquable. La sûreté du transport d'une arme chargée est assurée par la mise en place d'une pédale de sureté à l'arrière de la poignée. Celle-ci empêche le tir si elle n'est pas comprimée en même temps que la détente. Cette arme de poche d'une longueur de 115 mm possède néanmoins un canon de 54 mm de long, suffisant pour cette munition. Le poids à vide ne dépasse pas 350 grammes. Son chargeur contient 5 cartouches, si l'on prend la peine d'en chambrer une et de recompléter le chargeur. L'arme possède une capacité égale à celle des revolvers qui fleurissent sur le marché. Bien évidemment la petite taille de sa poignée handicape les tireurs dotés de grandes mains. Pour y remédier la courbure de la poignée sera modifiée et une détente à la face avant élargie sera placée sur la production de masse. D'autres part, à partir du numéro 100.000 (environ), une sûreté manuelle sera ajoutée du coté gauche de la carcasse. L'on en arrive au fameux concept de la triple sûreté. Sûreté manuelle actionnée par le levier du coté gauche de la carcasse, sûreté automatique actionnée par la pédale de poignée et enfin, last but not least, une sûreté de chargeur interdisant le tir quand celui-ci n'est pas en place dans son logement. Cette dernière sûreté est particulièrement utile lors du démontage de l'arme pour son entretien, et ce, afin d'éviter un accident des plus fréquents ; l'oubli d'une cartouche chambrée alors que l'on croyait l'arme vide.

Cette petite arme rencontrera un grand succès commercial et sera également utilisée par les services de police opérant en civil. Certains officiers supérieurs appréciaient son faible encombrement. Nous n'en voulons pour preuve que les étuis destinés à des ceinturons réglementaires que l'on rencontre parfois.

Ce pistolet est entièrement bronzé à l'exception du canon qui est poli blanc, les plaquettes de crosse sont réalisées en ébonite et porte le logo de la FN à leur sommets. Des modèles gravés, voir incrustés or sont également proposés par la firme à ses riches clients. Il va sans dire que cette arme sera abondamment copiée, surtout par les armuriers ibériques, et que sa cartouche qui deviendra un must dans le domaine de la défense rapprochée sera largement utilisée dans de nombreuses armes de poche.

Le modèle 1906 sera fabriqué à environ 4 millions d'exemplaires. Les accords passés entre la FN et la firme Colt qui se partageaient les inventions de John Browning, excluaient l'importation de l'arme sur les continent américain (ce partage de marché se rencontrera pour d'autres armes, dont le FM BAR). La fabrication du modèle 1906 ne sera pas reprise après la seconde guerre mondiale, la demande d'armes de petit calibre étant assurée par la fabrication du nouveau modèle que nous allons examiner ci-après.

Sur la fin de sa vie l'inventeur souhaitait moderniser la ligne de son pistolet de poche. L'ébauche lancée par Browning sera reprise par son disciple Dieudonné Saive, qui s'avéra lui aussi être une « pointure » dans le domaine de la recherche au sein de l'entreprise. Il termina l'étude du nouveau modèle qui fut commercialisé dés 1931.

Le Baby conserve bien sur le calibre et les principes de fonctionnement du modèle 1906. La glissière du Baby présente une surface de guidage qui court sur toute la longueur de l'arme. Celle-ci est de 102 mm, avec un canon de 50 mm. Le poids de ce nouveau modèle est de 275 grammes à vide, pour une capacité identique. La sûreté manuelle est d'un maniement plus aisé. Son levier étant allongé, il émerge de l'autre coté de la plaquette de crosse.

Une autre innovation du Baby, c'est la présence d'un indicateur d'armé.

La finition de ce modèle est identique à son ainé et il en existe aussi des modèles de luxe gravés et/ou incrustés d'or, avec des plaquettes en ivoire ou en nacre.

Les accords avec Colt n'étant plus d'application après la seconde guerre mondiale, ce pistolet fut abondamment exporté aux Etats-Unis. La firme Browning arms company se chargeant de la diffusion sur le marché américain. Ces importations prirent fin avec la promulgation du « Gun Control Act » de 1968 qui protégeait les fabrications locales. Dans les années 1970 la fabrication fut arrêtée à la FN et transférée en France auprès de la MAB (Manufacture d'Armes de Bayonne) bien connue pour ces productions de qualité. Cette firme produisit l'arme jusqu'à sa disparition en 1983. Par la suite le Baby fut repris par différentes firmes Nord-Américaine (PSA, Bauer, RB Industries) qui en fabriquèrent des versions en inox et en alliage léger.

Et voilà vous en savez autant que moi sur ces jolis jouets. Par contre si l'un d'entre vous connaît l'usage qu'il fut fait de ce Baby dans la Force Terrestre, cela m'intéresse au plus haut point! Connaissant le numéro NSN, je vous le communique: NSN 1005-13-107-8122. Les amateurs de pistolet Browning les plus exigeants auront tout intérêt à acquérir le tout nouveau livre de Anthony Vanderlinden; la bible sur le sujet.

Légende des photos:

Photo de gauche : comparaison de taille entre le GP et le Baby



Photo du centre : modèle 1906



Photo du centre : modèle 1906



Lieutenant Colonel (Res) DENAMUR Patrick Conservateur Musée

18. Souvenir du 3^{ème} Chasseurs à Pied en 1914.

Voici deux photos d'un monument situé sur la commune de Thisselt en Flandre. Ce monument fut édifié pour rendre hommage aux soldats du 3ème Régiment de Chasseurs à Pied qui ont trouvé a mort lors des 2ème et 3ème sorties d'Anvers du 6 au 29 septembre 1914.

Sur la seconde photo nous découvrons la partie du monument reprenant, en Néerlandais et en Français, l'inscription commémorative de l'événement.



Détail de la partie supérieure du monument de Tisselt. Hommage gravé dans la pierre pour les héros du 12^{ème} Régiment de Ligne et du 3^{ème} Chasseurs à Pied qui furent tués sur le territoire de Tisselt du 6 au 29 septembre 1914.



*(1)

Detail van het oudste gedeelte van het standbeeld van Tisselt. Er werd een hulde uitgebeiteld voor de helden van het 12de linieregiment en het 3de regiment jagers te voet die sneuvelden op het grondgebied van Tisselt op 6 en 29 september 1914.

19. Don(s) pour le Musée.

→ Nous remercions le fils de Monsieur NOCKERMAN Maurice pour le don d'objets et de documents ayant appartenu à son père qui, rappelons-le, était un grand fervent des Chasseurs à Pied.

20. Souvenir d'un « Jagers te Voet ».



Amédée Van Ingelgem est né en Flandre à Buggenhout le 29.02.1908 et a effectué son service militaire comme soldat du 12.09.1928 au 12.07.1929 au 1^{ste} Karabiniers-Cyclisten.

Son Numéro Matricule était le « 272.965 ».

Marié à Paulina Callaert, il était domicilié au N° 70 de la Kalkestraat à Buggenhout.

Le 01.06.1939, il est rappelé sous les armes et affecté au 2^{ème} Chasseurs à Pied. Durant la mobilisation, il est transféré le 07.12.1939 à la Compagnie E du 8^{ème} Chasseurs à Pied.

Le 23.05.1940 il est hospitalisé à Londres au « Friem Emergency Hospital » (New Southgate)

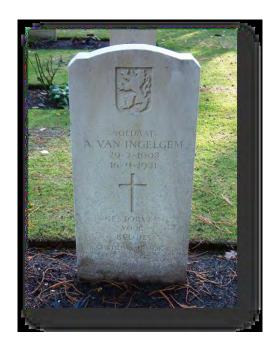
Le 18.06.1940, Van Ingelgem est transféré, toujours à Londres, au « Colindale Hospital ».A 20 heures 10 le 15.09.1941, il décède des suites d'une tuberculose pulmonaire.

Il sera enterré à Londres au « Hendon Park Cemetery » dans une tombe anonyme le 23.09.1941 à 11 heures.









Le 13.10.1949 il sera inhumé et transféré puis enterré le 15.10.1941 au « Brookwood Military Cemetery » , Section Belge – Parcelle 26 – Rangée B – Tombe 13.

21. Les Chasseurs à Pied à différentes époques et en images.

Les photos que nous vous proposons ont été offertes au Musée par l'Adjudant e.r Michel De Bondt qui, soit dit en passant, à fait la quasi-totalité de sa carrière au 2Chass.

- → Voici une photo qui est en fait une carte postale représentant trois Chasseurs à Pied du 5^{ème} Régiments. Ceux-ci sont mis à l'honneur pour leur conduite lors de la guerre 14-18. Il s'agit :
 - du Lieutenant de FRAIPONT Albéric qui est nommé « Chevalier de l'Ordre de Léopold » par parution à l'O.J.A (Ordre Journalier de l'Armée) du .../04/1920
 - du 1^{er} Sergent Major Achille PIRON qui est cité à l'O.J.A du 8/08/1916 (6 ou 8 ?)
 - et enfant du Soldat de 2^{ème} Classe WOEFMAN Florent qui est nommé «
 Chevalier de l'Ordre de Léopold » et décoré de la « Croix de guerre » paru à l'O.J.A du 6/9/1918 (6 ou 8 ?)



→ Cette photo en forme de carte postale a été prise dans la cour d'honneur de la caserne Trésignies en 1933. Quelques anciens pourraient, peut-être, s'y reconnaître ?



→ Cette photo de 1940 ou 41 représente les membres du « Comité d'aide aux prisonniers du 2Ch ».

Il s'agit du haut vers le bas et dela gauche vers la droite de : Gillard – Cosyn – Laurent – Minet – Denis – Cuvelier – Michaux et Crappe Lefévre – Richard – Lescornez – Paternotte et Jugnon



→ Et enfin une dernière photo représentant les derniers Fastes du 2^{ème} Chasseurs à Pied en 1976 à Charleroi avant de partir vers Siegen en Allemagne.



22. L'ANCAP y était représentée.

Cérémonie du souvenir au Bois du Cazier le 8 août. Hommage aux sacrifiés du Charnier de la Serna le 03 septembre.

23. **HUMOUR !!!**

Prière tiré de la Bible des Brasseurs

Chope Jupiler, verset Chimay Bleu.

Notre bière qui est en fût Que ta mousse soit sanctifiée Que ton verre arrive Que ta distribution soit faite

Sur la table comme au bar
Donne-nous aujourd'hui
Notre houblon quotidien
Pardonne-nous nos gueules de bois
Comme nous pardonnons aussi
A ceux qui boivent du coca
Soumets-nous à la tentation
Et délivre-nous de la soif
Car c'est à toi qu'appartiennent
Les bulles, l'arôme et la fraîcheur.
Pour des siècles

Amène (les verres pleins)

DERNIERE MINUTE FLASH

Assemblée Générale et Banquet Annuel ANCAP

Quand: Le 23 Avril 2011

Où: Au SPIROUDÔME de CHARLEROI

Programme de la journée:

11:00hr : Assemblée Générale 12:00hr : Banquet Annuel

Menu proposé:

Apéritif et ses zakouskis

Salade de homard aux asperges vertes, foie gras et magret légèrement fumé
Côte de veau sous la mère au sherry et aux champignons des bois
Soupe de melon et de fraises au vin de muscat, glace au lait d'amandes

Cafe

Vin Blanc- Rouge et soft pendant le repas

Prix: 45,00 euros par Adulte 30,00 euros par enfant (moins de 12 ans)

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en faisant votre versement sur le compte de l'ANCAP N° 000-0199352-17 avec comme référence : BANQUET 2011

Plus d'informations dans le Cor de Chasse 01/2011